

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : M. David Glassey
: M. Nicolas de Weck
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session du 24 avril 2024

Hôtel judiciaire de Neuchâtel, Rue du Pommier 3

Heure : Cause : Débats et jugement

8h30 P. K. prévenu et appelant

CPEN.2023.80 (NW)

(Me Michel Bise)

Homicide par négligence (art. 117 CP)

Ministère public

intimé

A. d. S.

R. d. P. S. S.

M. C. M. F. S.

M. S. G. S.

M. O. S. G. S.

(tous cinq par Me Tania Ferreira)

plaignants et intimés

Par ordre du vice-président
de la Cour pénale

La greffière